RÈGLEMENT

3nations
cup
mountainbike
series

KNWU

BELGIAN
CYCLING
- EST. 1882 -

BDR
Bund Deutscher Radfahrer e.V.

Table des matières

Article 1	Introduction
Article 2	Participants et catégories
Article 3	Réglementation appliquée – guide technique
Article 4	Classification des épreuves
Article 5	Comptage des Points
Article 6	Inscription
Article 7	Exigences pour participer
Article 8	Montant d'inscription
Article 9	Position au départ première épreuve
Article 10	Position de départ après la première épreuve
Article 11	Signature de la liste de départ
Article 12	Schémas de prix
Article 13	Plaques de guidon
Article 14	Enregistrement des temps
Article 15	Schéma des prix classement final
Article 16	A prévoir par l'organisateur
Article 17	Clause finale

Annexe 1: Barème des points

REGLEMENT 3 NATIONS CUP 2019

Art. 1 Introduction

Le 3 Nations Cup 2019 est une série de 8 épreuves de mountain bike qui ont lieu en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Les épreuves suivantes feront partie de la Coupe des 3 Nations 2019:

Date départ	Date fin	Lieu	Classe
30-03-19	31-03-19	Solingen (ALL)	Int. Classe 3
06-04-19	07-04-19	Beringen (BEL)	Int. Classe 1
13-04-19	14-04-19	Saalhausen (ALL)	Int. Classe 1
22-06-19	23-06-19	Spaarnwoude (P-B)	Int. Classe 2
29-06-19	30-06-19	Houffalize (BEL)	Int. Classe 1
06-07-19	07-07-19	Apeldoorn (P-B)	Int. Classe 3
24-08-19	25-08-19	Zoetermeer (P-B)	Int. Classe 2
14-09-19	15-09-19	Wetter (ALL)	Int. Classe 2

Art. 2 Participants et catégories

2.1 Licenciés

Un classement général est établi pour les catégories suivantes:

Hommes:

Catégorie	Année de naissance
U17 Boys	2004 & 2003
Junior men	2002 & 2001
Elite men (inclus U23)	2000 et avant
Amateurs (amateurs) & Master 3 (+50)	Amateurs (1999 et avant) & Masters 50 (1968 et avant)
Master 1 (+30 masters)	1999 - 1998 – 1979 et avant
Master 2 (+ 40 masters)	1978 – 1969

Dames:

Catégorie	Année de naissance
U17 Girls	2003 – 2002
Junior women	2001 - 2000
Elite women (inclus U23 & Amateurs)	1999 et avant

2.2 Non licenciés

Chaque organisation a le libre choix si elle veut ou non ajouter une épreuve pour non licenciés au programme. Les participants doivent bien être assurés selon les dispositions en vigueur sur le territoire où l'épreuve est organisée.

ATTENTION: Tous les frais supplémentaires liés à cette "fun classe" sont à charge de l'organisateur.

Art. 3 Réglementation applicable – Guide technique

Toutes les catégories UCI dans les épreuves nommées en 2.1 sont organisées selon la réglementation UCI afférente. Les autres catégories en dessous de 2.1 se disputent selon la réglementation nationale. Est ajouté la classification de parcours dans de cadre de la prévention d'information de sécurité aux coureurs, coaches et jury. Pour la rédaction de celle-ci un descriptif séparé est disponible. L'organisateur est tenu de faire parvenir au plus tard 3 mois avant la date de son épreuve sa « proposition de guide technique » au coordinateur de la Coupe des 3 Nations 2018. Après communication et au plus tard 2 mois avant la date de l'épreuve, le « guide technique définitif » sera annoncé.

C'est la version définitive et SEULE celle-ci qui peut être publiée.

Art. 4 Classification des épreuves

Toutes les épreuves qui entrent dans la Coupe des 3 Nations 2018 doivent être annoncées dans une des catégories suivantes :

- HC;
- Classe 1;
- Classe 2;
- Classe 3.

Art. 5 Comptage des points

5.1 Comptage des points.

Voir annexe 1. Dépendamment de la catégorie UCI de l'épreuve le comptage des points dévie.

5.2 Le classement général est basé sur le schéma du 'comptage des points Coupe des 3 Nations 2018' comme présenté dans l'annexe 1.

Les points sont attribués selon ce schéma, la nationalité des coureurs n'y est pas important. Ceci indique que la Coupe des 3 Nations 2018 peut également être remporté par un coureur d'un autre pays que les Pays-Bas, la Belgique ou l'Allemagne. Tous les résultats des épreuves disputées sont inclus dans le comptage moins les deux scores inférieurs (deux résultats à biffer).

5.3 Le Championnat du Benelux ou Benede ne fait pas partie de la Coupe des 3 Nations 2019.

Art.6.1 Inscriptions/Majoration d'inscription

A travers le site web www.mtb3nationscup.eu on renvoie au module d'inscription exacte. En 2018 les inscriptions pour les épreuves se feront à travers Time & Voice.

L'inscription n'est valable qu'après avoir fait l'inscription et le paiement du montant d'inscription. En cas de non-participation de coureurs il n'y aura pas de remboursement.

S'inscrire le jour de l'événement n'est possible que lorsque la majoration uniforme de l'inscription de € 10,- est payée. Cette redevance supplémentaire va à l'organisateur.

Les préinscriptions se terminent le mardi soir précédent l'épreuve à 23h59.

Un ajout d'inscription peut se faire jusqu'à 1 heure avant le début de la catégorie d'épreuve concernée.

Les participants qui ajoutent leur inscription partent de toute manière à l'arrière, excepté les coureurs avec des points UCI qui participent dans les catégories UCI.

Art. 6.2 Frais administratifs en cas de paiement hors online

Si un coureur n'a pas payé online mais s'il s'est bien préinscrit celui-ci devra payer le jour même en argent comptant. Pour ce faire l'organisation peut facturer € 5,- de frais administratifs en plus du montant de préinscription régulier

Art. 7 Exigences pour participer

Les coureurs avec une licence de la KNWU ne devront pas demander une autorisation à leur consul pour pouvoir participer aux épreuves étrangères de la Coupe des 3 Nations 2019.

Les coureurs avec une licence de Belgian Cycling, la FCWB (Fédération Cycliste Wallonie-Bruxelles) et CV (Cycling Vlaanderen) n'ont pas besoin d'autorisation pour pouvoir participer aux épreuves de la Coupe des 3 Nations 2019.

Les coureurs avec une licence de la Bund Deutscher Radfahrer (BDR) n'ont pas besoin d'autorisation pour pouvoir participer aux épreuves de la Coupe des 3 Nations 2019.

Art. 8 Montants d'inscription en €

Epreuve	Catégories UCI	Autres catégories	Citizen race
Classe1	25	20	libre*
Classe2	20	15	libre*
Classe3	15	15	libre*

* Libre choix pour l'organisateur.
Les montant susmentionnés sont des tarifs maximum, l'organisateur a le choix d'en dévier vers le bas.

Art. 9 Position de départ lors de la première épreuve

L'ordre de départ est déterminé d'après:

1. Le dernier classement intermédiaire publié du classement UCI MTB
2. Les coureurs non classés sont dans l'ordre déterminé par les fédérations selon le principe de la date de l'inscription
3. Le président du jury peut donner jusqu'à 5 coureurs une position de départ privilégiée (pas dans les épreuves de classe catégories UCI). Ces coureurs partiront des positions 11 à 15.

Art. 10.1 Position au départ après la première épreuve

Après la première épreuve de la Coupe des 3 Nations 2018 les positions au départ se font d'après les suivantes directives :

1. Le dernier classement publié au classement UCI MTB.
2. La version la plus récente du classement intermédiaire de la Coupe des 3 Nations 2019.
3. Tirage au sort pour les autres participants
4. Le président du jury peut attribuer jusqu'à cinq coureurs une position de départ privilégiée (pas dans les catégories d'épreuves UCI). Ces coureurs partiront de la position 11 à 15.

Attention: cet article n'est pas d'application lors des épreuves U17 pour garçons et filles à Wetter-Ruhr (voir article 10.2).

Art 10.2 Position de départ catégories U17 à Wetter-Ruhr

L'article 10.1 n'est pas d'application dans les catégories U17 garçons et filles dans l'épreuve de Wetter-Ruhr. Cette épreuve tombe sous la 'Bundesliga nachwuschsichtung' (recrutement des jeunes générations) et l'ordre de départ pour cette épreuve le dimanche sera déterminé selon la qualification lors du slalom le samedi. Tous les détails à ce sujet seront annoncés largement à l'avance sur le site web de l'organisation et le site web de la Coupe des 3 Nations. Si un coureur fait le choix de ne pas participer à l'épreuve de qualification du samedi, il sera placé derrière.

Art. 11 Signature de la feuille de départ

Tous les coureurs sont obligés de signer la feuille de départ. Cette liste sera utilisée par le jury pour appeler les coureurs au départ. Les coureurs qui n'ont pas signé ne seront pas appelés et seront placés à l'arrière.
La signature des listes de départ et l'ajout des inscriptions d'un jour peut se faire jusqu'à une heure avant le départ de l'épreuve. Les ajouts d'inscrits seront toujours placés à l'arrière (excepté les coureurs des catégories UCI avec points UCI).
La liste des signatures est également l'ordre de départ. La liste de départ sera effectivement utilisée lors de la mise en place des coureurs.

Art. 12 Schéma des prix & cérémonie de podium

La partie organisatrice est obligée de payer – au minimum – les prix qui correspondent aux tarifs des prix comme publié par l'UCI.

Les prix en espèces pour les épreuves en Belgique dans les catégorie Hommes Elite et Femmes Elite seront payés par la fédération nationale au moyen d'un virement sur le compte en banque des coureurs. Pour cela les gagnants de prix doivent compléter une feuille à remplir (après l'épreuve au secrétariat). Cela peut se faire jusqu'à 60' après leur arrivée.

Pour chaque catégorie les 5 premiers coureurs seront honorés lors d'une cérémonie protocolaire de podium. L'organisateur annoncera le moment de la cérémonie protocolaire à l'issue de l'épreuve. Les prix non retirés retournent à l'organisateur.

Schéma des prix (Peut dévier si les prix en espèces obligatoires pour les catégories UCI changent, par exemple par des prescriptions venant de la fédération nationale):

	Hommes/Dames Elite HC /C1 /C2 /C3	Junior hommes/ junior dames HC/C1/C2/C3	Boys U17/ Girls U17	Master 30 Master 40	Amateurs/fun A Belgique + Master 3
1	1000/600/250/200	200/130/80/65	65	60	50
2	800/500/200/150	130/100/65/50	50	40	40
3	600/400/150/100	100/80/50/30	30	25	25
4	500/300/125/75	80/65/30/25	25	20	20
5	400/250/100/50	65/55/25/20	20	15	15
6	300/200/90/XX	50/45/XX/XX			
7	250/150/80/XX	45/40/XX/XX			
8	200/125/70/XX	30/30/XX/XX			
9	150/100/60/XX	25/25/XX/XX			
10	100/50/50/XX	20/20/XX/XX			
	4300 /2675/1175/575	745/590/250/190	2x190	2x 150	2x150

Le schéma susmentionné est un schéma minimum. L'organisateur a le droit d'en dévier vers le haut.

Art. 13.1 Plaques de guidon et dossards - Allemagne

Les plaques de guidon et les numéros de dossard sont livrés par Time & Voice. Le numéro doit être rendu après l'épreuve. En gage pour la plaque du guidon servira la licence ou € 10,-.

Art 13.2 Plaques de guidon et dossards – Belgique & Pays-Bas

En Belgique et aux Pays-Bas, les plaques de guidon sont distribuées par la KNWU. Les coureurs reçoivent une plaque de guidon et un dossard à leur première participation. Cette plaque de guidon et ce dossard sert pour tous les séries 3 Nations Cup. Le coureur est responsable pour la bonne utilisation et l'entretient de la plaque de guidon et du dossard. La reproduction d'une plaque de guidon sera autorisée, moyennant le paiement de 10 €.

Art. 14.1 Chronométrage

Les chronométrage se fait par les soins de Time & Voice. Le chronométrage se fera moyennant une mensuration à travers la plaque de guidon.

Art 15 Schéma des prix (du classement général)

La totalité des prix sera réparti comme suit:

	Hommes Elite	Dames Elite	Junior hommes Juniors dames	U 17 Boys U17 girls	Amateurs Master 30 Master 40 Master 50	
1	450	450	100	100	100	
2	350	350	80	80	80	
3	275	275	60	60	60	
4	200	200	40	40	40	
5	175	175	20	20	20	
6						
7						
8						
9						
10						
Sub	1450	1450	300	300	300	
Total	1450	1450	600	600	900	5000

Art. 16 A prévoir par l'organisateur

- Parking des équipes : L'organisateur doit prévoir suffisamment d'espace pour le parking des équipes. Le prix maximum qui peut être demandé par l'organisateur est de 2 €/m².
- Tickets d'entrée : Les revenus des tickets d'entrée éventuellement payants reviennent intégralement à l'organisateur. Le prix d'un ticket d'entrée maximum est de 5 €/journée de compétitions.
- Bracelets des coureurs : L'organisateur doit prévoir 3 bracelets pour le coureur et 2 accompagnateurs. Avec ce bracelet, ils ont accès à la zone matériel et également gratuitement au parcours pour toutes compétitions.

Une guide d'organisation avec informations supplémentaires sera prévue pour les manches belges.

Art. 17 Clause finale

Dans tous les cas non prévus dans ce règlement, c'est le coordinateur de la Coupe des 3 Nations 2018 qui décide en concertation avec l'organisation. Les éventuels adaptations et/ou changements sont à communiquer dès que possible aux participants et publiés sur les divers médias.

Annexe 1: Comptage des points

Les points à remporter dépendent de la répartition de l'épreuve UCI.

Place	C1	C2	C3
1	110	105	100
2	103	98	93
3	97	92	87
4	92	87	82
5	88	83	78
6	85	80	75
7	82	77	72
8	80	75	70
9	78	73	68
10	76	71	66
11	75	70	65
12	74	69	64
13	73	68	63
14	72	67	62
15	71	66	61
16	70	65	60
17	69	64	59
18	68	63	58
19	67	62	57
20	66	61	56
21	65	60	55
22	64	59	54
23	63	58	53
24	62	57	52
25	61	56	51

Place	C1	C2	C3
26	60	55	50
27	59	54	49
28	58	53	48
29	57	52	47
30	56	51	46
31	55	50	45
32	54	49	44
33	53	48	43
34	52	47	42
35	51	46	41
36	50	45	40
37	49	44	39
38	48	43	38
39	47	42	37
40	46	41	36
41	45	40	35
42	44	39	34
43	43	38	33
44	42	37	32
45	41	36	31
46	40	35	30
47	39	34	29
48	38	33	28
49	37	32	27
50	36	31	26

Place	C1	C2	C3
51	35	30	25
52	34	29	24
53	33	28	23
54	32	27	22
55	31	26	21
56	30	25	20
57	29	24	19
58	28	23	18
59	27	22	17
60	26	21	16
61	25	20	15
62	24	19	14
63	23	18	13
64	22	17	12
65	21	16	11
66	20	15	10
67	19	14	9
68	18	13	8
69	17	12	7
70	16	11	6
71	15	10	5
72	14	9	4
73	13	8	3
74	12	7	2
75	11	6	1
76 et plus loin	10	5	1